

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1955

présenté par
Mme Le Nabour

à l'amendement n° 1259 de Mme Corneloup

ARTICLE 10

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« partager leurs besoins avec »

les mots :

« faire connaître leurs besoins à »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.